



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : gynécologie-obstétrique

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des Centres Hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Gynécologie obstétrique

Pôle de rattachement : Mère-enfant Chef de pôle **Dr WERNER** evelyne.werner@chr-orleans.fr

Coordinateur du service avec l'administration : **Dr AVIGDOR** 02 38 61 30 59 sandrine.avigdor@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : 15 PH ETP

Nombre de lits : 101

Plateau technique : Maternité de niveau III, 5 017 naissances en 2019, 2 salles de bloc opératoire programmé, une salle PO/IVG/urgences, chirurgie robot assistée une semaine sur 2, RCP de DAN, AMP et cancérologie hebdomadaire, un service d'urgence gynéco-obstétricale, centre d'orthogénie

Autres : 1 PH de garde, 1 PH d'astreinte

1 interne de garde et un interne de demi-garde

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Gynécologie obstétrique A

Pôle de rattachement : Femme parentalité

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr MARRET Henri Composition de l'équipe médicale : 2 pu 4 ph et 1 ou 2 cca Nombre de lits : 15 lits d'hospitalisation complète Nombre de places : 8 lits ou place d'ambulatoire Plateau technique : Bloc opératoire Autres : 1 sénior de garde, 1 sénior d'astreinte 1 interne de garde en gynécologie et un interne de garde en obstétrique
5. Missions confiées
50 % du temps en obstétrique, 50% du temps en gynécologie (possibilité 100% en obstétrique)
6. Les compétences à développer
- Activité en salle de naissance, visite en grossesse pathologie, consultation et échographie obstétricale - Consultation en gynécologie, dans l'unité de sénologie, chirurgie - Présentation des dossiers aux différentes RCP
7. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : 1 à 2 gardes par mois seront demandées à l'assistant partagé - <u>Au CHU de Tours</u> : 3/4 gardes par mois
8. Les valences (enseignement/ recherche)
- Encadrement des réunions quotidiennes post garde, cours aux internes/externes - Développement de protocole de recherche possible
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
- Appareil d'échographie disponible dans chaque box de consultation - Possibilité de plage d'échographie obstétricale dédiée - Vacation fixe au bloc opératoire 1/2 journée par semaine de présence au CHR, vacation non fixe complémentaire possible
10. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé
Oui
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Patiente adressée du CHRO au CHU dans le cadre du réseau endométriose, de la préservation de la fertilité, possibilité pour les assistants de poursuite de PEC en étant sur les 2 sites